



CENTRE NATIONAL DE FORMATION

Fédération Nationale des Métiers
de la Natation et du Sport

Secourisme - Sauvetage aquatique - Enseignement du sport - Sauveteurs Secouristes Travail - Formateurs

Association déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle, comme organisme de formation
Statuts déposés le 08/02/2008 à Nancy, avec parution sous le n° 20080012 au journal officiel.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Unité d'Enseignement de **FORMATEUR**
SURVEILLANCE ET SAUVETAGE
AQUATIQUE EN MILIEU NATUREL

PAE F SSA MN

du 19 au 24 Avril 2020

LA TRANCHE SUR MER - 85



CNF - FNMNS - Maison des Sports - 13 Rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

☎ : 03 83 18 88 37 @ : cnf.fnmns@orange.fr 🌐 : www.fnmns.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : UNITE D'ENSEIGNEMENT FORMATEUR
« SURVEILLANCE ET SAUVETAGE AQUATIQUE EN MILIEU NATUREL »
Avril 2020 à La Tranche sur Mer

Identification du stagiaire

N° Adhérent FNMNS : (obligatoire ou procéder à l'adhésion)

Mr ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Code postal :

Adresse:

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail:

Taille tee-shirt: S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐ XXXL ☐

Pré-requis

En fonction de vos niveaux de formations, consultez les différents scénarios possibles dans la rubrique « éléments d'informations complémentaires formateur SSA MN.

Financement

Adresse de facturation :

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.
Confirme avoir pris connaissance des conditions d'assurance. Je m'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé qui doit être compatible avec le niveau de l'examen. Je ne m'oppose pas au droit à l'image.

👉 Dates, tarifs et horaires du stage

Intitulé	Dates stages	Coût	Cochez
Formation de Formateur SSA	19 au 24 avril	800€	
J'arrive la veille du stage		35€	
Je ne suis pas adhérent FNMNS et je bénéficie d'un tarif Voir bulletin joint ci-dessous (rayer le tarif inutile)		30€ 60€	
TOTAL A REGLER			

Joindre le versement en chèque au nom du CNF-FNMNS.

Formation de 8h00 à 20h00 Moyenne de 8heures /jour répartie sur le séjour

Départ le dernier jour du stage vers 17h00 après rangement et nettoyage

Une grille de stage sera affichée durant le stage. Elle pourra supporter des modifications compte tenu des impératifs météorologiques entre autres...

Le tarif comprend l'hébergement, la formation, l'assurance, l'équipement

Les non adhérents à la FNMNS doivent remplir une feuille d'adhésion jointe au dossier.

A l'issue de votre inscription des informations complémentaires vous parviendront avant le début du stage.

👉 Pièces à joindre à votre inscription selon votre situation

- Diplôme du BNSSA ou du titre de MNS
- Attestation de recyclage quinquennale si nécessaire
- Premiers secours en équipe de Niveau 2
- Formation continue en secourisme
- Attestation Pédagogie Initiale Commune de Formateur ou équivalent
- Diplôme du SSA Littoral + pilotage
- Permis côtier
- Certificat médical (modèle joint).

Clôture des inscriptions le 1er avril 2020



Certificat médical type

Formulaire exigé pour tout candidat. Ce certificat devra être établi moins de trois mois avant tout dépôt de dossier.

Je Soussigné,, Docteur en médecine certifie avoir examiné ce jour, M, et avoir constaté que cette personne ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une faculté d'élocution normale, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à cinq mètres et une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

SANS CORRECTION :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque oeil mesuré séparément : soit au moins 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier : Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 4/10 + inférieur à 1/10

AVEC CORRECTION :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un oeil quelle que soit la valeur de l'autre oeil corrigé (supérieure à 1:10)
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque oeil corrigé, avec un oeil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un oeil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre oeil corrigé.

A.....le

Signature et cachet



Éléments d'informations concernant le Formateur SSA milieu naturel

↳ Pré-requis pour devenir formateur et différents scénarios possibles.

1° Je suis titulaire du BNSSA où d'un titre donnant la qualification de MNS, j'ai le PSE 2, le permis de plaisance Côtier, et je possède la qualification de SSA Littoral et l'option « Pilote embarcation de sauvetage ».

- *Vous devez suivre le PIC F et la Formation formateur SSA MN*

2° Je suis titulaire du BNSSA où d'un titre donnant la qualification de MNS, j'ai le PSE 2, le permis de plaisance Côtier, et je possède la qualification de SSA Littoral mais pas l'option « Pilote embarcation de sauvetage ».

- *Vous devez suivre l'option pilote du SSA, faire le PIC F et la Formation formateur SSA MN*

3° Je réunis toutes les conditions en 1°, mais je suis déjà titulaire d'une PAE de formateur, ou du PIC F.

- *dans ce cas, vous êtes dispensé du PIC F, et vous ne suivez que la formation de Formateur SSA MN.*

4° Je réunis toutes les conditions en 2°, et je suis déjà titulaire d'une PAE de formateur, ou du PIC F.

- *dans ce cas, vous devez obtenir l'option pilote d'embarcation de sauvetage avant de faire la Formation de formateur SSA MN.*

5° Je ne suis pas titulaire du PICF, mais je réuni toutes les conditions en 1°

- *vous devez suivre toute la formation de formateur. Le PIC F, vous permettra par la suite de suivre d'autres formations et d'élargir votre champ de formateur vers le secourisme par exemple. Attention lors du stage SSA Littoral nous ne formons pas au PIC F.*



Objectifs du stage Formateur SSA milieu naturel

Le contenu du stage répond à l'arrêté du 20 février 2014, instituant l'unité d'enseignement "Formateur à la surveillance et au sauvetage aquatique en milieu naturel". A l'issue de la formation, de cette unité d'enseignement, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, élaborés et validés par une autorité d'emploi, et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » dispenser l'enseignement des procédures et des techniques relatives au sauvetage aquatique en milieu naturel.

En particulier, il doit être capable d'apporter les éléments permettant au futur surveillant sauveteur aquatique :

- de situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment ;
- d'effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone ;
- de développer des actions de préventions adaptées aux risques et pratiques sur sa zone ;
- de participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées et mettant éventuellement en œuvre des matériels spécifiques
- de participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre des matériels spécifiques ;
- de réaliser les gestes de premiers secours adaptés.

Quelques images d'un stage Formateur SSA milieu naturel



Assurance lors du stage

Responsabilité civile

Garantie les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir à raison de dommages corporels, matériels et immatériels.

Protection juridique de base

Le sinistre garanti est le litige ou le différend dont le fait générateur se situe pendant la période où l'assuré a la qualité de membre.

Garanties Individuelle Accident

- capital décès : 17 000 €
- capital invalidité : 33 000 € réductible en fonction du taux d'IPP
- remboursement du forfait hospitalier, sans limitation, ni montant, ni durée
- Frais de prothèse dentaire : 50 €
- Bris de lunette ou frais de lentille: 70 €
- Frais de soins : en complément de la Sécurité Sociale à concurrence de 100% du tarif de responsabilité.
- Frais de transport pour se rendre aux soins prescrits: A concurrence des frais réels.

Garanties Assurances

Les garanties d'assistance sont assurées aux victimes dès lors que l'accident ou la maladie grave est survenu plus de 50 km de leur domicile (à moins de 50 km du domicile, les frais de premier transport sont pris en charge.

- Prise en charge du déplacement aller-retour d'un proche lorsque l'assuré est hospitalisé plus de 10 jours.
- Prise en charge du retour prématuré de l'assuré en déplacement à l'étranger en cas de décès de son conjoint ou d'un ascendant au premier degré.

Couverture Responsabilité Civile de l'Adhérent

L'adhérent est garanti contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à raison des dommages corporels, matériels immatériels causés aux tiers et survenus pendant les activités garanties.

La couverture d'assurance obligatoire qu'à souscrite le centre de formation vous permet principalement de vous prémunir contre un risque engageant un tiers. C'est pourquoi, nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne, ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels.

Il s'agit en particulier d'une individuel accident, ou d'une garantie complémentaire en perte de salaire ou de revenus n'ayant pas pour objet de se substituer aux obligations des employeurs et aux organismes de prévoyance, elle n'intervient qu'en complément de ceux-ci. En prenant en charge la surprime, vous pouvez procéder à une extension de vos garanties.

Si vous souhaitez développer une telle extension de garantie, qui serait à votre charge, vous devez nous contacter.





ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport

Maîtres-Nageurs Sauveteurs - Surveillants Sauveteurs Aquatiques - Educateurs Sportifs

Organisation professionnelle déclarée conformément aux dispositions du titre premier du livre IV du Code du Travail
et de Prévoyance Sociale / Statuts déposés le 01/04/97 à 54500 Vandoeuvre, sous le n° 29

PREMIERE ADHESION - SPECIAL STAGE SSA

Ne concerne que ceux qui n'ont jamais été adhérent à l'organisation professionnelle.

ADHESION BNSSA - BEESAN - MNS ETAPS - BP JEPS	
30 € pour les BNSSA 60 € pour les MNS <u>Coût pour 12 mois consécutifs :</u>	Déductibles de vos impôts à hauteur de 66%

Je soussigné(e) : _____ demande mon adhésion à la Fédération Nationale des
Métiers de la Natation et du Sport. J'ai pris connaissance que cette adhésion **est valable pour 12 mois.**
Elle me couvre en responsabilité civile et défense pénale professionnelles.

L'adhésion comprend : **l'abonnement à la revue Des EAUX et DEBATS**

J'atteste sur l'honneur avoir obtenu le diplôme du : ☐ BNSSA ☐ BEESAN ☐ BP JEPS
☐ LICENCE / MAITRISE STAPS

sous le numéro : _____ délivré par : _____

Je règle la somme de par :

⇒ Carte Bancaire ☐ n° _____ date expiration : __/__/__ Cryptogramme : _____
⇒ Chèque Bancaire **(joindre au bulletin d'adhésion)**

Date d'adhésion : _____ Signature : _____

